

NOTICE

1. Nom du médicament vétérinaire

Mcepe 1 mg/ml solution buvable pour chiens et chats

2. Composition

Chaque mL contient :

Substance active :

Métoclopramide (sous forme de chlorhydrate monohydraté) 0,891 mg équivalent de 1,0 mg de chlorhydrate de métoclopramide

Excipients :

Parahydroxybenzoate de méthyle (E218) 1,30 mg
Parahydroxybenzoate de propyle 0,20 mg

Solution incolore à marron clair, transparente et visqueuse.

3. Espèces cibles

Chiens, chats.



4. Indications d'utilisation

Traitement symptomatique des vomissements et diminution de la motilité gastro-intestinale associés à une gastrite, à un spasme pylorique, à une néphrite chronique et à une intolérance digestive à certains médicaments.

5. Contre-indications

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité à la substance active ou à l'un des excipients.

Ne pas utiliser en cas de perforation ou d'obstruction gastro-intestinale.

Ne pas utiliser en cas d'hémorragie gastro-intestinale.

6. Mises en garde particulières

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles :

Comme le métoclopramide est métabolisé par le foie et principalement excrété par voie urinaire, une dose réduite doit être utilisée chez les animaux atteints d'insuffisance hépatique ou rénale, conformément à la prescription du vétérinaire, en raison d'une augmentation du risque d'effets secondaires.

Évitez l'administration à des animaux atteints de maladies associées à des convulsions (comme l'épilepsie ou un traumatisme crânien). La posologie doit être soigneusement respectée, particulièrement pour les chats et les chiens de petite race.

Après des vomissements prolongés, il convient d'envisager un traitement de remplacement par des liquides et des électrolytes.

En cas de vomissements après l'ingestion de la solution buvable, maintenir l'intervalle habituel entre deux administrations avant d'administrer de nouveau le médicament.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux :

Ce médicament vétérinaire peut provoquer des effets neurotoxiques. Éviter l'ingestion accidentelle, en particulier par des enfants. Ne laissez pas la seringue remplie sans surveillance et conservez ce médicament vétérinaire dans un endroit sûr. En cas d'ingestion accidentelle, consultez immédiatement un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquette.

La substance active métoclopramide et les excipients parahydroxybenzoate de méthyle et parahydroxybenzoate de propyle peuvent provoquer des réactions d'hypersensibilité. Les personnes atteintes d'hypersensibilité connue au métoclopramide ou aux parabènes doivent éviter le contact avec ce médicament vétérinaire. Si vous développez des symptômes après une exposition, comme une éruption cutanée, consultez un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquette du médicament. Lavez-vous les mains après l'utilisation.

Gestation et lactation :

Les études de laboratoire chez les animaux de laboratoire n'ont montré aucune preuve d'effets tératogènes ou fœtotoxiques. Cependant, les études sur les animaux de laboratoire sont limitées et la sécurité de la substance active n'a pas été évaluée chez les espèces cibles.

Ce médicament vétérinaire ne doit être utilisé pendant la gestation et la lactation qu'après une évaluation du rapport bénéfice-risque par le vétérinaire traitant.

Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions :

En cas de gastrite, éviter la co-administration de médicaments anticholinergiques (atropine) car ils peuvent inhiber les effets du métoclopramide sur la motilité gastro-intestinale.

En cas de diarrhée concomitante, il n'y a pas de contre-indication à l'utilisation de médicaments anticholinergiques.

L'utilisation concomitante du métoclopramide avec des neuroleptiques dérivés de la phénothiazine (acépromazine) et des butyrophénones augmente le risque d'effets extrapyramidaux (voir la rubrique « effets indésirables »).

Le métoclopramide peut potentialiser l'action des dépresseurs du système nerveux central. En cas d'utilisation concomitante, il est conseillé d'utiliser la posologie la plus faible de métoclopramide afin d'éviter une sédation excessive.

Surdosage :

La plupart des signes cliniques signalés après un surdosage sont des effets secondaires extrapyramidaux bien connus (voir la rubrique « effets indésirables »).

En l'absence d'un antidote spécifique, il est recommandé d'offrir un environnement calme à l'animal jusqu'à la disparition des effets secondaires extrapyramidaux.

Le métoclopramide étant rapidement métabolisé et éliminé, les effets secondaires disparaissent généralement rapidement.

Incompatibilités majeures :

En l'absence d'études de compatibilité, ce médicament vétérinaire ne doit pas être mélangé avec d'autres médicaments vétérinaires.

7. Effets indésirables

Chien, chat :

Très rare (< 1 animal / 10 000 animaux traités, y	Agitation ¹ , agression ¹ , vocalisation ¹ , Ataxie ¹ , mouvement anormal ¹ , tremblement ¹ ,
--	--

compris les rapports isolés) :	Prostration ¹
--------------------------------	--------------------------

¹ Ces effets extrapyramidaux observés sont passagers et disparaissent lors de l'arrêt du traitement.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification : www.notifieruneffetindesirable-animaux.be/ ou mail: adversedrugreactions_vet@fagg.afimps.be.

8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration

Voie orale. Le médicament vétérinaire doit être administré directement dans la bouche.

0,5 à 1 mg de chlorhydrate de métoclopramide par kg de poids corporel par jour, administré comme suit :

0,25 à 0,5 mg/kg (équivalent à 0,25 à 0,5 mL/kg), deux fois par jour

ou

0,17 à 0,33 mg/kg (équivalent à 0,17 à 0,33 mL/kg), trois fois par jour.

Pour assurer une posologie correcte, le poids corporel doit être déterminé aussi exactement que possible.

Pour les volumes inférieurs à 0,3 mL, utiliser une seringue de 1 mL.

Durée du traitement : selon la prescription du vétérinaire.

Les administrations orales peuvent être répétées à des intervalles de 6 heures.

9. Indications nécessaires à une administration correcte

Voir rubrique : « Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration »

Administration

Appuyez et tournez le capuchon. Insérez la seringue pour administration orale dans l'adaptateur en plastique. Retournez le flacon avec la seringue et tirez lentement le piston de la seringue vers le bas jusqu'à ce que la ligne du piston corresponde à la dose prescrite par votre vétérinaire. La seringue pour administration orale est graduée en mL.

En appuyant sur le piston, videz le contenu de la seringue directement dans la cavité buccale. Si nécessaire, l'utilisateur peut rincer la seringue à l'eau et la laisser sécher. Replacer la seringue sèche dans la boîte.

10. Temps d'attente

Sans objet.

11. Précautions particulières de conservation

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

Ce médicament vétérinaire ne nécessite pas de conditions particulières de conservation.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur la boîte et le flacon après Exp. La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : 6 mois.

12. Précautions particulières d'élimination

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser des dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable. Ces mesures devraient contribuer à protéger l'environnement.

Demandez à votre vétérinaire comment éliminer les médicaments dont vous n'avez plus besoin.

13. Classification des médicaments vétérinaires

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

14. Numéros d'autorisation de mise sur le marché et présentations

Boîte en carton contenant 1 flacon de 25 mL avec une seringue pour administration orale de 3 mL.

Boîte en carton contenant 1 flacon de 100 mL avec une seringue pour administration orale de 5 mL.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

15. Date à laquelle la notice a été révisée pour la dernière fois

Mars 2026

BE-V664786

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

16. Coordonnées

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché, fabricant responsable de la libération des lots:

CP-Pharma Handelsgesellschaft mbH

Ostlandring 13

DE-31303 Burgdorf

Représentants locaux et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés:

Emdoka

John Lijssenstraat 16

BE-2321 Hoogstraten

Tél/Tel: +32 (0)3 315 04 26

info@emdoka.be

17. Autres informations